

retraite et SOCIÉTÉ

Pauvreté et vieillissement : le choix complexe des critères d'évaluation

Numéro coordonné par **Jim Ogg**

retraite et SOCIÉTÉ

Les articles publiés sont soumis à l'évaluation d'experts

Directeur de la publication : Pierre Mayeur

Rédacteur en chef : Jim Ogg

Responsable éditoriale : Carine Cordier

Graphiste - Maquettiste : Catherine Jégou

Comité de rédaction

Catherine Bac, Samia Benallah, Pascale Breuil, Carine Cordier, Bérengère Davin, Jim Ogg, Sylvie Renaut

Comité éditorial

Dominique Argoud, Université Paris-Est Créteil • Claudine Attias-Donfut, Cnav • Catherine Bac, Cnav • Samia Benallah, Université de Reims • Carole Bonnet, Ined • Pascale Breuil, Cnav • Isabelle Bridenne, CDC • Vincent Caradec, Université Lille 3 • Pierre-Marie Chapon, Université de Lyon 3 • Bérengère Davin, Inserm • Cécile Desmartin, Cnav • Marie-Ève Joël, CNSA • Annie Jolivet, CEE-Créapt • Francis Kessler, Université Paris 1 • Claire Lefrançois, Université de Tours • Florence Legros, Université Paris-Dauphine • Isabelle Mallon, Université Lumière Lyon 2 • Marie Mercat-Bruns, Sciences-Po • Jim Ogg, Cnav • Sylvie Renaut, Cnav • Jean-Marie Robine, Inserm • Alain Rozenkier, Cnav • Arnaud d'Yvoire, Observatoire des retraites

Correspondants scientifiques étrangers

Sara Arber, Université du Surrey, Grande-Bretagne • François Höpflinger, Université de Zurich, Suisse • Martin Kohli, Université libre de Berlin, Allemagne • Christian Lalive d'Épinay, Université de Genève, Suisse • Frédéric Lesemann, INRS-Culture et société, Montréal, Canada • Howard Litwin, Université hébraïque de Jérusalem, Israël • John Myles, Université de Toronto, Canada • Joakim Palme, Swedish Institution for Social Research, Suède • Pierre Pestieau, Université de Liège, Belgique • Leopold Rosenmayr, Université de Vienne, Autriche • Chiara Saraceno, Université de Turin, Italie • Constanza Tobio, Université Carlos 3, Madrid, Espagne • Alan Walker, Université de Sheffield, Grande-Bretagne

Pauvreté et vieillissement : le choix complexe des critères d'évaluation

Numéro coordonné par Jim Ogg

Numéro 70 | Juin 2015

Comment évaluer au mieux la pauvreté ? Quels sont les critères à prendre en compte pour l'anticiper ? Et comment établir des comparaisons entre pays européens en sachant qu'il existe entre eux une véritable disparité ? Ce numéro de *Retraite et société* présente les résultats originaux de recherches qui concernent, d'une manière ou d'une autre, la question de la précarité et de la pauvreté des personnes âgées, afin d'appréhender les enjeux pour les sociétés contemporaines, que ceux-ci soient d'ordre économique, social ou culturel. Les auteurs, à travers leurs études, témoignent de la complexité à évaluer la pauvreté pendant la vieillesse. Ils signalent qu'il n'existe pas d'approche universelle, que la fiabilité des indicateurs doit sans cesse être remise en question au gré des évolutions sociétales, au fil des réformes économiques ou politiques... et toute tentative de comparaison doit intégrer des particularités propres à chaque pays. De ce fait, il est également nécessaire de prendre en considération les caractéristiques multidimensionnelles du concept de pauvreté, ainsi que les spécificités liées au vieillissement.

sommaire

● **Avant-propos**
Jim Ogg

Partie scientifique

- Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées de 1996 à 2012
(Céline Arnold et Michèle Lelièvre)
- Appréhender les effets des réformes en Europe sur l'adéquation des retraites
(Aaron George Grech)
- Indicateurs de pauvreté et pauvreté des personnes âgées en Ouganda :
les limites des estimations et de leur interprétation (Valérie Golaz)
- Les *mondes ordinaires* de la précarité et de la solitude au grand âge
(Arnaud Campéon)
- La corésidence familiale entre générations adultes : un soutien réciproque
(Jim Ogg, Sylvie Renaut et Loïc Trabut)

Partie informative

- **Entretien avec** Didier Gélot et Jean-Pierre Bultez, réalisé par Jim Ogg et Carine Cordier
en février 2015
> Précarité des retraités en France et en Europe
- **Entretien avec** Amélie Quesnel-Vallée, réalisé par Jim Ogg en mars 2015
> Évaluer la pauvreté au Québec
- **Faits et chiffres**
 - > Les revenus des retraités (Jean-Michel Hourriez)
 - > Retraite anticipée pour carrière longue : 10 années d'évolutions réglementaires
(Émilie Denayrolles et Marie Guilain)
- **Regards sur le droit**
 - > L'obligation alimentaire (Cécile Desmartin)
- **Notes de lecture**
 - > Analyses critiques
 - « Ageing » ; « Comprendre le consommateur âgé. Nouveaux enjeux et perspectives. » ;
 - « Adultes aînés : les oubliés de la formation » ; « Le corps chez la personne âgée et la
personne handicapée »
 - > Parutions

avant - propos

Jim Ogg, responsable de l'unité de recherche sur le vieillissement (URV), Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

Comment évaluer la pauvreté de la façon la plus juste qui soit ? Quels sont les critères à prendre en compte ? Comment pouvons-nous comparer les différentes pauvretés qui touchent les personnes âgées des pays européens ? Les chercheurs en sciences humaines et sociales sont confrontés à cette complexité depuis longtemps, mais force est de constater que des problèmes de conceptualisation existent toujours. Si l'on s'accorde sur le fait que le revenu et les ressources monétaires sont indispensables pour mesurer la pauvreté, les critères de seuil sont complexes. La pauvreté est-elle absolue ou relative ? Doit-on la mesurer avec des indicateurs objectifs ou subjectifs ? Au-delà des indicateurs monétaires, quels sont les critères qui doivent être retenus pour mesurer cette pauvreté ? *Retraite et société* a déjà abordé toutes ces questions, de manière périphérique, à travers le niveau de vie des retraités ou encore les configurations de soutien intergénérationnel. Le numéro 56¹, par exemple, soulignait les problèmes conceptuels liés à la mesure du niveau des pensions de retraite : si une pension est un droit individuel, d'autres éléments, et ils sont nombreux, jouent un rôle important : la composition du ménage, les revenus fiscaux ou les revenus issus du patrimoine... Mais jusqu'à présent, aucun numéro n'a été consacré directement aux différentes dimensions de la pauvreté pendant la vieillesse.

Ce numéro aborde le problème de la pauvreté pendant la vieillesse dans une perspective non seulement multidimensionnelle, mais aussi internationale. L'objectif est de présenter les résultats originaux de recherches qui concernent, d'une manière ou d'une autre, la question de la précarité et de la pauvreté afin de mieux appréhender les enjeux pour les sociétés contemporaines, que ceux-ci soient d'ordre économique, social ou culturel. À travers des études quantitatives et qualitatives, ce dossier apporte une contribution à la littérature concernant les mesures et les

1. *Le niveau de vie des retraités*, janvier 2009.

indicateurs de la pauvreté, tout en identifiant les spécificités liées aux transformations démographiques et au vieillissement des sociétés. Il met en évidence les différentes dimensions de la pauvreté et le problème de la prise en compte partielle de celles-ci par les indicateurs usuels. Dans un contexte marqué par la probabilité d'une « dégradation relative » des revenus des retraités², les auteurs de ce dossier nous alertent sur l'importance de mieux comprendre et de mieux analyser les conditions de la pauvreté.

En premier lieu, **Céline Arnold et Michèle Lelièvre** s'interrogent sur l'évolution du niveau de vie de retraités de 1996 à 2012. Les indicateurs mobilisés sont à la fois monétaires et reliés aux conditions de vie. Partant du constat que la proportion des personnes âgées dans la population ne cesse d'augmenter, les auteures démontrent que le niveau de vie moyen des retraités est proche de celui des actifs. Cependant, les disparités entre les personnes âgées se sont accentuées pendant la période observée, surtout pour les personnes de 75 ans et plus. Notons que les ménages les plus aisés ont mieux résisté à la crise de 2008 grâce à leur patrimoine. En outre, si la pension moyenne a augmenté sur la période 1996-2012, au sein de la population de 65 ans et plus, les inégalités entre les classes d'âge se sont accentuées.

Si l'on mesure la pauvreté à partir des indicateurs monétaires, l'amélioration et la généralisation des systèmes de retraite ont fortement contribué à la baisse du taux de pauvreté sur le long terme. Les auteures constatent d'ailleurs une baisse tendancielle des allocataires du minimum vieillesse. En outre, la revalorisation du montant de la prestation pour les personnes seules permet un plus grand pouvoir d'achat. Cependant, ce sont les femmes âgées de 75 ans et plus, veuves, n'ayant pas travaillé (ou peu) qui sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de ces minima.

Cette analyse est complétée par l'introduction de quelques indicateurs subjectifs des conditions de vie ou de privations, tels que l'insuffisance des ressources, le retard de paiement, la restriction de consommation ou les difficultés liées au logement. En 2011, le taux de pauvreté selon ces indicateurs est plus faible parmi les personnes âgées de 65 ans et plus que dans la population générale. Cependant, près de la moitié des bénéficiaires du minimum vieillesse sont pauvres en conditions de vie.

Au-delà des indicateurs sur les montants des revenus et des retraites, le taux de remplacement, défini par la part du salaire de fin de carrière couvert par les pensions de retraite, est un deuxième indicateur qui est fréquemment utilisé pour mesurer le niveau de vie des personnes âgées. Cet indicateur synthétique permet de comparer l'évolution du niveau de vie dans le temps, mais également entre pays. Bien qu'utile, il a plusieurs défauts, notamment le fait que les périodes de chômage, d'inactivité, ou d'emploi à temps partiel tout au long de la carrière ne sont pas prises en compte, ainsi que d'autres sources de revenus (Andrieux et Chantel, 2012³). De plus, ce taux de remplacement ne semble pas efficace pour mesurer le risque de pauvreté.

Dans le contexte des réformes des systèmes de retraite européens, **Aaron George Grech** propose, à travers son article, une autre façon d'appréhender les conséquences des réformes sur le niveau de vie des retraités. Il s'agit d'estimer l'équivalent patrimonial des droits à la retraite

2. Voir l'article de Jean-Michel Hourriez dans la rubrique « Faits et chiffres » de ce numéro.

3. Andrieux V., Chantel C., 2012, « Les taux de remplacement du salaire par la retraite pour la génération 1942 », Drees, *Dossiers Solidarité et santé*, *Montant des pensions de retraite et taux de remplacement*, n° 3, p. 49-83.

(ou « patrimoine retraite ») défini comme « le montant forfaitaire nécessaire pour acheter une rente offrant un flux de prestations identique à celui que propose un système de retraite » (OCDE, 2011). Le calcul de ce patrimoine retraite prend en compte les réformes des systèmes de retraite propres à chaque pays européen. Il permet à l'auteur de mettre ainsi en évidence que la lutte contre la pauvreté a été maintenue dans les pays où les minima vieillesse ont été revalorisés, même si les réformes ont conduit à une réduction de la générosité des retraites.

Pour consolider sa proposition, l'auteur prend en compte les évolutions de l'espérance de vie, ce qui lui permet d'estimer le risque de pauvreté à venir. À titre indicatif, en 2050, un Italien prenant sa retraite devrait percevoir l'équivalent de 7,1 fois le salaire moyen (soit 16 % de moins qu'en 2005). Pour les Italiennes, la forte baisse du patrimoine retraite (jusqu'à 28 %) s'explique par l'allongement de la vie professionnelle et le recul de l'âge de la retraite. En conclusion, l'article attire notre attention sur la situation préoccupante des personnes à faible revenu, le risque de pauvreté pour leur retraite à venir et l'importance de maintenir les dispositifs des minima vieillesse.

Dans les pays du sud, la composition des ménages peut être singulière et les mesures usuelles de la pauvreté ne sont pas en capacité de fournir des informations pertinentes sur le niveau de vie des individus. **Valérie Golaz**, à partir des données issues d'entretiens qualitatifs en Ouganda, démontre l'importance d'inclure l'ensemble des relations intergénérationnelles pour comprendre l'ampleur de la pauvreté parmi les personnes âgées. Peu présent dans les indicateurs provenant des enquêtes gouvernementales, le soutien intergénérationnel qui circule entre plusieurs ménages séparés géographiquement révèle la pluralité des échanges. Les analyses des entretiens qualitatifs menés par l'auteur entre 2008 et 2012 indiquent que les mesures habituelles de la pauvreté employées par les enquêtes officielles et basées uniquement sur les ménages « auraient apporté une image incomplète, voire erronée, de la situation [des] enquêtés ». Ainsi, en milieu rural, une personne âgée qui aurait été qualifiée de pauvre selon les critères monétaires, se trouve souvent dans un ménage qui s'inscrit dans un système de production élargi à plusieurs ménages. Cependant, les entretiens révèlent également de fortes inégalités au sein même des ménages liées à la répartition des revenus et à la consommation. Ces cas témoignent de la complexité à évaluer la pauvreté des personnes âgées et le besoin d'inclure des indicateurs plus pertinents dans les enquêtes officielles afin de mieux circonscrire cette notion.

En mettant en lumière la complexité des « mondes ordinaires » des femmes face à la précarité et à la solitude, l'article d'**Arnaud Campéon** démontre la nécessité de compléter les évaluations fournies à l'aide des indicateurs monétaires par une approche davantage centrée sur les conditions d'existence en situation de précarité. À travers une recherche empirique, l'auteur questionne la représentation négative des personnes exclues des liens sociaux à cause de leur fragilité, souvent due au grand âge. En utilisant un corpus d'entretiens avec des femmes âgées de 75 ans et plus, l'auteur identifie l'existence des inégalités au sein de cette génération. Plusieurs femmes touchent de petites retraites et « il n'est pas rare... que l'aménagement [de leur logement] soit sommaire, [...] et le confort réduit à son minimum... ». En s'appuyant sur les études sociologiques basées sur l'effet du parcours de vie, l'auteur démontre comment certaines femmes âgées en situation de précarité « s'inscrivent dans la continuité d'une socialisation passée ». Leurs vies sont alors marquées par une acceptation passive de leur situation.

Toujours dans une analyse contextuelle de l'effet des trajectoires antérieures et pendant la vieillesse (veuvage, perte des proches, fragilité, isolement géographique), **Arnaud Campéon**

révèle l'existence réelle de la solitude et de l'isolement pour certaines femmes âgées, un phénomène qui est lié à la conjoncture de divers facteurs. Cet isolement est vécu différemment selon la capacité de chacune de s'adapter à la situation. Là où certaines femmes succombent à la charge de l'ennui et du désœuvrement, d'autres montrent une disposition à vivre positivement en dépit de l'adversité à laquelle elles doivent faire face. Ainsi, la solitude n'est pas nécessairement un état indésirable et certaines femmes la vivent positivement, même si elles évoluent dans un environnement modeste.

Enfin, l'article rédigé par **Jim Ogg, Sylvie Renaut et Loïc Trabut** ne concerne pas directement la question de l'évaluation de la pauvreté ou des indicateurs, mais il a pour vocation d'explorer des aspects méthodologiques qui peuvent apporter une meilleure compréhension de la coresidence familiale. Ce phénomène était largement répandu dans les sociétés occidentales jusqu'aux années 1960. L'amélioration des conditions de vie a permis aux personnes âgées de maintenir une autonomie résidentielle par rapport à leurs enfants. Cependant, les auteurs observent que la coresidence familiale entre générations adultes demeure un mode de vie important et, dans certains cas, elle est liée aux conditions de précarité.

À partir des données de l'enquête Famille et logements associées au recensement de la population en 2011, les auteurs dégagent trois formes de coresidence. L'hébergement d'un enfant adulte par ses parents concerne plus souvent les hommes, plutôt jeunes, sans enfant, ouvriers et parfois inactifs. Ce mode de vie peut offrir « la sécurité d'un logement pérenne » pour les familles modestes. L'hébergement d'un parent est plus souvent associé aux femmes disposant de conditions de logement suffisantes. Un troisième groupe de coresidents, pour lequel il n'est pas possible de déterminer qui héberge qui, est caractérisé par les cadres et les professions intermédiaires. Les auteurs concluent que si la coresidence familiale est parfois une réponse au besoin de prise en charge d'un parent âgé, elle peut aussi répondre à la précarité des jeunes générations, voire d'adultes en seconde partie de carrière professionnelle qui se heurtent aux problèmes de chômage ou de rupture conjugale. L'article démontre clairement l'importance d'étudier la configuration des ménages pour comprendre les situations de précarité ou de pauvreté.

Dans la rubrique « Faits et chiffres », **Jean-Michel Hourriez** nous rappelle qu'au contraire de l'opinion publique, le niveau de vie des retraités français ne s'est pas dégradé jusqu'à présent. En s'appuyant sur plusieurs études récentes qui ont analysé de près les niveaux de pensions de retraite, y compris les travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR), l'auteur conclut que tous les éléments d'information montrent « que chaque génération a toujours obtenu une pension brute de droit propre plus élevée en moyenne que les générations précédentes ». Cette amélioration est d'autant plus importante pour les retraités avec de petites pensions. En conséquence, « peu de retraités vivent sous le seuil de pauvreté » selon le critère d'un revenu inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population. C'est un constat important, puisqu'il reflète en partie la capacité du système français, à la différence de quelques pays européens, de maintenir le niveau de vie des retraités en dépit des réformes. Quant à l'avenir, Jean-Michel Hourriez soulève quelques préoccupations : une baisse éventuelle des pensions relative aux revenus d'activité et des difficultés liées aux faibles pensions des retraités qui vivent seuls (en particulier les femmes divorcées et les hommes célibataires). Selon les indicateurs monétaires, le spectre de la pauvreté est toujours visible, même s'il est probable que des inégalités importantes entre retraités vont se réduire.

Deux entretiens complètent ce dossier : celui de **Didier Gélot et de Jean-Pierre Bultez** de l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). Tous deux s'expriment sur la précarité des retraités en France et en Europe. Si la question des jeunes générations est une préoccupation importante actuellement, l'Onpes confirme l'existence d'une surreprésentation de la pauvreté parmi les femmes très âgées. Cependant, il se peut que les générations futures de jeunes retraités soient plus touchées par la pauvreté. Didier Gélot et Jean-Pierre Bultez soulignent les fortes disparités qui existent en Europe à cause des politiques publiques. D'ailleurs, l'indicateur monétaire de la pauvreté à 60% du revenu médian seul ne peut pas refléter « la réalité sociale ».

De l'autre côté de l'Atlantique, **Amélie Quesnel-Vallée**, membre du comité de direction au Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), nous parle des mesures utilisées au Canada pour estimer la pauvreté : notamment, la mesure du panier consommation (MPC) et la mesure de faible revenu avant et après impôt (MFR). Le programme de la Sécurité de la vieillesse instauré par le gouvernement canadien contribue fortement à réduire la pauvreté, même si, au Québec, près de la moitié des personnes de 65 ans et plus a un faible montant de revenu.

Enfin, **Cécile Desmartin** apporte un regard juridique avec un article sur l'obligation alimentaire. Après une explication précise de sa mise en œuvre, l'auteur développe l'idée de la nécessaire « imbrication des solidarités familiale et collective ».

En somme, tous ces articles témoignent de la complexité à évaluer la pauvreté pendant la vieillesse. Ils signalent qu'il n'existe pas d'approche universelle de la pauvreté et que toute tentative de comparaison doit prendre en compte les disparités propres à chaque pays, à chaque réforme politique et à chaque culture. De ce fait, il est également nécessaire de considérer les caractéristiques multidimensionnelles du concept de pauvreté, ainsi que les spécificités liées au vieillissement. Les différents indicateurs et mesures présentés dans ce numéro, qu'ils soient de nature monétaire, ou basés sur les modes de vie, les pratiques culturelles de soutien intergénérationnel, ou des formes diverses de coresidence, constituent une ressource pour les recherches à venir. Ainsi, il est à espérer qu'une meilleure compréhension des facteurs liés à la pauvreté pendant la vieillesse puisse apporter des solutions pour les générations suivantes.

À NOTER

En hors thème, il faut mentionner l'article d'**Émilie Denayrolles et Marie Guilain** qui examine le dispositif des retraites anticipées pour carrière longue. Ce dispositif, instauré par la loi Fillon de 2003, permet à un assuré, qui a commencé à travailler tôt et qui a eu une carrière continue, de partir en retraite avant l'âge légal. Les auteurs retracent les évolutions législatives concernant le départ en retraite anticipée et présentent le profil des bénéficiaires. Premier constat, les bénéficiaires sont caractérisés par des carrières homogènes avec peu de périodes de chômage et d'inactivité. En même temps, suite au durcissement des conditions du dispositif, l'âge moyen du départ a augmenté et, en 2009, plus de 57 % des départs se sont effectués à 59 ans. Une analyse des effets du décret du 2 juillet 2012 montre que, malgré un assouplissement des conditions de départ, l'augmentation de l'âge de début d'activité et la suppression de la durée validée sur l'ouverture du droit à un départ anticipé exercent une influence forte sur le dispositif.



Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées de 1996 à 2012

Céline Arnold, Michèle Lelièvre

Cette étude procède à un état des lieux de la situation économique et sociale des personnes âgées, à travers notamment leurs conditions de vie et leur niveau de vie. Elle livre de nombreux enseignements, avec comme fait majeur que cette population devient plus hétérogène au fur et à mesure qu'elle s'étend. Ce résultat est tiré de l'analyse des éléments constitutifs et des mécanismes à l'œuvre dans la détermination du niveau de vie de ces populations dont les cohortes sont atteintes différemment par les réformes du système de retraite. En ce sens, ce travail apporte des matériaux empiriques de nature à éclairer la réflexion sur un des enjeux du système de retraite : l'équité entre les assurés, qu'ils relèvent de générations différentes ou qu'ils appartiennent à la même génération. À cet égard, il entend nourrir les débats dans un domaine moins exploré à ce jour, celui des inégalités pouvant exister au sein même de la population âgée. En contrepoint, la question de la pauvreté est interrogée à l'aune d'un système de retraite déjà très mature et qui a fait l'objet de nombreuses adaptations dans un contexte démographique et économique en évolution.

Living standards and poverty among older people between 1996 and 2012

This study reviews the economic and social situation of older people in France, mainly on the basis of their living conditions and income. It highlights many points and makes the key finding that this population is becoming more heterogeneous as it grows larger. This result is drawn from an analysis of the components and mechanisms that determine the standard of living of the older population, the different cohorts of which are affected differently by the reforms of

the pension system. This study thus offers empirical material to enhance thinking about one of the aspects of the pension system: equity between beneficiaries of retirement insurance, whether they come from different cohorts or within the same cohort. It thus seeks to contribute to the debate in an area that has been less explored to date, namely inequalities within the older population. Extending this theme, poverty is examined in the context of a mature pension system that has undergone numerous adaptations as demographic and economic conditions have changed.

Appréhender les effets des réformes en Europe sur l'adéquation des retraites

Aaron George Grech

De nombreuses évaluations des réformes des retraites ont été réalisées en prenant d'abord en considération la baisse attendue des dépenses. Cependant, leurs effets en termes d'adéquation, qui se mesurent habituellement par les taux de remplacement théoriques, suscitent un intérêt croissant, particulièrement dans les institutions internationales. Dans cet article, nous montrons que si les taux de remplacement théoriques sont très utiles pour l'analyse transnationale, ils présentent néanmoins des défauts majeurs. En tant qu'indicateurs à un instant T , ils ne permettent pas d'expliquer les conséquences de l'indexation sur la valeur relative des prestations tout au long de la retraite. De plus, ils sont généralement fondés sur des hypothèses non représentatives, notamment celle d'une carrière complète avec un salaire moyen. Ces défauts sont par ailleurs amplifiés par le type des réformes récemment mises en place en Europe et par l'allongement de l'espérance de vie. Nous pensons que l'utilisation d'indicateurs fondés sur des estimations du patrimoine retraite, appelé aussi « équivalent patrimonial des droits à la retraite » à partir d'hypothèses plus réalistes, permettrait de mieux appréhender les effets des réformes sur l'adéquation des retraites. En observant dix pays européens qui ont mis en œuvre d'importantes réformes dans les années 1990 et au début des années 2000, on constate que les régimes sont devenus beaucoup moins généreux, ce qui les rend moins efficaces dans la lutte contre la pauvreté. En outre, les mesures visant à renforcer le lien entre les prestations et les cotisations soulèvent des préoccupations quant à la situation des femmes et des personnes à faible revenu.

Assessing the impact of the reforms in Europe on the sufficiency of pensions

Many assessments of pension reforms focus on the projected fall in spending. However interest in the impact on adequacy, usually measured by means of theoretical replacement rates, is increasing, particularly amongst international institutions. In this paper we show that, while quite useful for cross-country analysis, theoretical replacement rates have significant defects. Since they are point-in-time indicators, they fail to account for the impact of indexation on the relative value of benefits throughout retirement. In addition, they tend to be based on unrepresentative assumptions, notably full-careers at the average wage. Moreover the impact of these defects is exacerbated by the type of reforms which have been carried out recently in Europe and by rising longevity. We argue a better understanding of the impact of reforms on adequacy could result from looking at indicators based on pension wealth estimates calculated using more realistic assumptions. Looking at ten EU countries, which have carried out significant reforms in the 1990s and early 2000s, we find that generosity decreased significantly, weakening systems' effectiveness in alleviating poverty. Furthermore, moves to link benefits to contributions have raised concerns for women and for those on low incomes.

Indicateurs de pauvreté et pauvreté des personnes âgées en Ouganda : les limites des estimations et de leur interprétation

Valérie Golaz

Dans les pays du Sud, des mesures de la pauvreté sont utilisées comme fondement à différents niveaux d'action : locale, nationale ou internationale. En ce qui concerne la pauvreté des personnes âgées, ces indicateurs connaissent des limites liées au fait qu'ils sont construits sur des données ménage. Ils négligent les liens entre les personnes âgées et leurs descendants, parfois éloignés géographiquement, et les différences de situation au sein des ménages. Or, dans des contextes où les politiques sociales à l'égard des personnes âgées sont peu développées, c'est beaucoup grâce à l'entraide et à des relations privées interindividuelles que les personnes âgées font face au quotidien comme aux dépenses exceptionnelles. À partir de l'analyse d'entretiens qualitatifs menés en Ouganda sur les relations intergénérationnelles, auprès de personnes âgées et de leurs proches, cet article a pour objectif de remettre en question l'utilisation des mesures officielles pour estimer la pauvreté des personnes âgées. En effet, les difficultés à quantifier la production, la consommation et les échanges, au niveau individuel, conduisent à une nécessaire prudence quant à l'utilisation de ces indicateurs.

Poverty indicators and poverty among older people in Uganda: the limitations of estimates and their interpretation

In countries of the South, poverty indicators are used as a basis for different levels of action: local, national and international. However, those indicators have limitations for measuring poverty among older people because they are constructed on the basis of household data. They neglect the relationships that exist between older people and their descendants, even when they are geographically distant, as well as differences in economic situation within households. Yet, in contexts where social policies towards older people are under-developed, it is largely the support and private relationships between individuals that enable older people to meet both their everyday needs and exceptional expenditure. Based on an analysis of qualitative interviews on inter-generational relations conducted in Uganda with older people and their close relatives, this article challenges the use of official measurements of poverty to estimate poverty among older people. The difficulty of quantifying production, consumption and exchange at the individual level necessitate prudence when using these indicators.

Les mondes ordinaires de la précarité et de la solitude au grand âge

Arnaud Campéon

Le vieillissement de la population confronte nos sociétés à une situation jusque-là inédite, source d'importants enjeux politiques, économiques et sociaux. La mise en forme de ces enjeux a été consacrée par le rapport Laroque en 1962 qui fait office de point de départ à la définition d'une politique vieillesse en France. À l'époque, l'objectif était d'améliorer les conditions de vie, marquées pour beaucoup par la pauvreté, l'isolement social ou encore une santé « déficiente ». Cinquante ans plus tard, force est de constater que la situation socio-économique des personnes âgées s'est nettement améliorée. Cette évolution, qui a permis de sortir la vieillesse de son ancienne condition « misérable » dénoncée par Simone de Beauvoir (1970), ne doit cependant pas faire oublier qu'il subsiste des inégalités importantes. Celles-ci ont bien sûr des conséquences sur le processus de vieillissement et induisent des comportements et, plus globa-

lement encore, des modes de vie différenciés. Dans cet article, nous nous proposons de revenir plus précisément sur ces conditions d'existence en situation de précarité, en nous intéressant particulièrement aux trajectoires sociales et aux expériences des femmes âgées.

The 'ordinary worlds' of economic precariousness and solitude in late old age

As the population ages, our societies are confronted with an unprecedented situation that has far-ranging political, economic and social implications. Those issues were expressed formally in the Laroque Report in 1962, which represents the starting point of old-age policy in France. The aim then was to improve living standards at a time when poverty, social isolation and «deficient» health were common among older people. Fifty years later, the socio-economic situation of older people has improved substantially. Although old age is no longer associated with the «wretchedness» denounced by Simone de Beauvoir (1970), we should not lose sight of the fact that considerable inequalities persist. These have a differentiated impact on the ageing process and induce differentiated behaviour and, more broadly, differentiated lifestyles. This article examines economically precarious living conditions, by focusing on the social pathways and experiences of older women.

La corésidence familiale entre générations adultes : un soutien réciproque

Jim Ogg, Sylvie Renaut, Loïc Trabut

La corésidence intergénérationnelle peut être associée aux situations de précarité, soit de l'enfant adulte soutenu et hébergé par son parent âgé, soit du parent âgé accueilli par ses enfants, ou des deux générations s'assurant un soutien réciproque. L'enquête Famille et logements associée au recensement de la population en 2011 permettent d'éclairer les conditions d'organisation des ménages multigénérationnels. Elle confirme que c'est un mode de vie important qu'il convient d'observer autrement que comme une organisation désuète appelée à disparaître. Près de 8 % des répondants de 30 ans et plus ayant un parent en vie habitent avec eux, soit 1,8 million d'individus. Globalement, la corésidence concerne plus souvent des hommes, ceux qui n'ont jamais vécu en couple, n'ont pas eu d'enfant, plutôt des enfants uniques, des personnes inactives, qui vivent dans des familles modestes et des logements exposés au surpeuplement, manquant de confort sanitaire, implantés en zone urbaine sensible, là où le taux d'activité et le salaire horaire moyen ne sont pas très élevés. Le partage du logement peut s'interpréter comme une réponse familiale aux aléas de la vie et à la situation personnelle du répondant ou de ses parents. On distingue alors trois types d'arrangements. Le répondant hébergé par ses parents (38 % des cas) est plus souvent un homme de condition modeste, tandis que les femmes, disposant de conditions de logement suffisantes, sont davantage en situation d'accueillir leurs parents (32 %). Dans un dernier groupe (30 %), les deux générations appartiennent plus souvent à la catégorie cadres et professions intermédiaires sans que les données disponibles ne permettent de déterminer qui, du répondant ou du parent, héberge l'autre.

Coresidence between adult family members: a form of reciprocal support

Intergenerational coresidence can be associated with precarious circumstances, such as an adult child who is supported by an older parent, an older parent living in the household of an adult child, or the two generations living together and supporting each other. The French Family and Housing survey that was linked to the 2011 census is used to explore how multi-generational

households are organised. The results confirm that this type of household continues to exist and should be considered other than a form of living arrangement that is destined to disappear. Approximately 8% of individuals aged 30 years and above with a parent alive coreside with a parent, representing 1.8 million individuals. Overall, coresidence is associated more with men, individuals not in a couple, childlessness, unemployment or inactivity, crowded housing with poor amenities, and poor urban areas where the monthly income is below the average. Sharing a household can be considered as a family response to life course hazards. Three types of response can be identified. Adults living with their parents (38%), who are more likely to be men with low resources, whereas women who have comfortable housing conditions are associated with living conditions where a parent is supported by an adult child (32%). In the third group (30%) the two generations are more likely to belong to higher social class sectors, although the available data cannot distinguish whether children accommodate their parents or parents accommodate their children.

Cnav
Service Éditions scientifiques – 13 600
110, avenue de Flandre
75 951 Paris CEDEX 19

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :
Carine Cordier: carine.cordier@cnav.fr
Tél. : 33 (0)1 55 45 52 87

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la revue *Retraite et société* sur le nouveau site de recherche de la Cnav



www.statistiques-recherches.cnav.fr

Dans **Publications**, retrouvez *Retraite et société*. En consultation libre, le sommaire et les résumés de chaque nouveau numéro ; dans « Entretien et petites actus », des extraits des articles publiés dans la revue ou des interviews réalisées avec des spécialistes de la retraite et du vieillissement.

Si vous souhaitez contribuer à la revue, tous les thèmes des numéros à venir sont dans « Publier dans Retraite et société ».

Les *Carnets de Retraite et société* sont également téléchargeables.

